

QUALITÉS REQUISES ?

- Motivation et dynamisme,
- curiosité technologique,
- découverte d'une activité professionnelle au sein d'une entreprise (équipe)



ACCESSIBLE À QUI ?

- TSTI2D
- SSI
- Bac Professionnel MELEC / SEN
- Réorientation (IUT, ...)

BTS Elect.



ET APRÈS ?

MÉTIERS :

- conducteur de travaux
- chargé d'affaires
- chargé d'étude
- agent de maintenance
- chargé d'essais et de mise en service
- contrôleur de conformité d'installations
- ...



POURSUITES D'ÉTUDES :

- Licence professionnelle
- Ecoles d'ingénieurs (en apprentissage)

Découvrez-en plus sur le BTS Electrotechnique en flashant ces codes :



LYCÉE LÉONARD DE VINCI

Un lycée d'étudiants : 7 sections de BTS (tertiaires et industrielles) et une classe préparatoire en comptabilité.

POUR Y VIVRE :

- À Melun, ville universitaire, vous trouverez de nombreux équipements sportifs, culturels et des possibilités de logement variées (CROUS, locations, etc.)
- Son internat sur site, à taille humaine (70 internes).

SES ATOUTS :

- Un accompagnement personnalisé tout au long de la formation
- Des enseignants membres des Jurys de BTS, Accompagnateurs et Membres de Jurys VAE
- Des séances de soutien
- Son CDI : lieu de formation, de travail et de lecture avec plus de 12 000 documents imprimés et des ressources numériques
- Une préparation au **certificat Voltaire**, attestant d'un niveau en français professionnel
- Une préparation au **certificat TOEIC** en anglais
- **Remédiation** en Français et en Mathématiques : remise à niveau individualisée
- Des équipements modernes en informatique et dans le secteur industriel
- Association Sportive
- **Ateliers** organisés sur le temps de midi : danse, improvisation théâtrale, japonais, web-radio, street-art, ciné club.

SES PARTENAIRES : Notre établissement cultive plusieurs partenariats avec des entreprises de tailles diverses, des lycées, des écoles d'ingénieurs, des universités (en France et au Québec) et des administrations.

Toutes les infos sur www.2.vinci-melun.org


ACADÉMIE DE CRÉTEIL

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTROTECHNIQUE



2 bis rue Édouard Branly 77000 Melun | Tél. 01 60 56 60 60



BAC PRO - BAC GÉNÉRAL ET TECHNO
POST BAC - FORMATION CONTINUE



BTS Electrotechnique
PAR APPRENTISSAGE

BTS Electrotechnique

Brevet technicien supérieur en alternance

Le BTS Electrotechnique forme les apprentis (statut « étudiant ») aux domaines suivants : conception électrique (DAO), calculs électriques (dimensionnement chaînes d'énergie), réalisation d'automatismes, d'infrastructures électriques industrielles et tertiaires, maintenance de matériels et de produits à dominante électrique (production, distribution, conversion...), courants faibles.

Pour candidater :

Pour postuler au BTS deux démarches complémentaires sont à accomplir.

La première est de postuler sur la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr>).

Cela nous permettra de prendre connaissance de votre candidature et de vous informer si elle est retenue en fonction de votre dossier. En cas de réponse positive, la deuxième démarche, tout aussi importante que la première, est de compléter le dossier de candidature du CFA académique de Créteil en joignant les documents demandés. Ce dossier permet votre inscription au CFA (inscription administrative obligatoire) même si c'est au Lycée Léonard de Vinci que vous ferez votre formation (UFA). Ce dossier est à nous retourner. Il nous servira à communiquer votre candidature à nos entreprises partenaires. Il est donc important que vous le complétiez rapidement.

Vous pourrez le télécharger au lien suivant : www.forpro-creteil.org
Aller dans : « se former en apprentissage » puis dans le sous menu « Le contrat d'apprentissage » puis en bas de page « télécharger en cliquant ici ».

Vous y trouverez également une promesse d'embauche à faire signer par l'entreprise qui s'engage à vous recruter. Le document est à nous retourner pour que nous puissions bloquer votre place.

La recherche d'une entreprise doit se faire conjointement par le demandeur (vous) et l'UFA (nous). Rappelez-vous que c'est l'employeur qui vous recrute et que les critères sont nombreux.

Plusieurs refus ne signifient pas que vous ne trouverez pas d'entreprise.

ENSEIGNEMENTS :

Matières	1 ^{er} année	2 ^e année
Culture Générale et Expression	3h	3,5h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	4h	4h
Conception Étude -préliminaire	9h	9h
Conception Étude détaillée du projet	14h	13,5h
Réalisation Mise en service		
Analyse Diagnostique Maintenance	3h	3h
Total/ semaine	35h	35h

Épreuves du diplôme

2 épreuves écrites nationales :

Culture générale et expression 4h

Conception Étude préliminaire 4h

Le reste des matières est passé en CCF durant la formation

Déroulement :

Le BTS électrotechnique étant en alternance, un planning annuel est établi et définit les périodes de présences en entreprises et les périodes de formation en UFA (Lycée) avec 20 semaines par an de formation et le reste du temps en entreprise.

Lien de téléchargement du dossier de candidature et de la promesse d'embauche :



LES POINTS FORTS

- **Faible effectif** (12 à 16 apprentis)
- **Enseignements adaptés** au cursus précédents (1 h en mathématiques et en français en plus), une préparation commune (UFA - entreprise) aux futurs métiers d'un technicien supérieur ;
- **réalisation d'un projet technique industriel au sein d'une entreprise** avec suivi de l'élaboration des documents d'évaluation (dossiers et diaporamas) ainsi qu'une aide à la communication ;
- **valorisation du CV** : 2 ans d'expérience professionnelle, acquisition d'une culture d'entreprise ;
- **recherche d'emploi ou poursuite d'étude plus facile** grâce à l'expérience acquise.

CFA ACADÉMIQUE DE CRÉTEIL :



Situé sur l'académie de Créteil, le **CFA Académique public** créé en 2006, regroupe **50 Unités de Formations par Apprentissage créées au sein de lycées spécialisés** dans une filière couvrant les trois départements de l'académie de Créteil (Seine-et-Marne, Val de Marne et Seine Saint-Denis).

L'UFA de Melun fait partie de ces formations depuis septembre 2008.

Les apprentis sont dans un **groupe de 12 à 15 étudiants** pour chaque année de formation.

La **remunération** est, a minima, de :

	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	25% du SMIC	41% du SMIC	53% du SMIC
2 ^{ème} année	37% du SMIC	49% du SMIC	61% du SMIC

NB : certains secteurs d'activité bénéficient d'une convention collective qui fixe un barème différent et généralement plus favorable aux apprentis. Les deux années entrent dans le calcul des retraites et vous bénéficiez de la sécurité sociale salariale et d'une mutuelle entreprise.